

*République Française*  
*Département : LOZERE*  
*Arrondissement : Mende*  
**CHAULHAC - Commune**

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE\_013\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Christine ARCHER, Jean-Claude ODOUL, Laurent ARCHER, Thierry COMBES, Aurélie NORMAND, Paulette ROUSSET

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Aurélie NORMAND est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Désignation des délégués au Syndicat Mixte Lozère Numérique (SMLN)**

Monsieur le Maire donne lecture du courriel du Syndicat Mixte Lozère Numérique (SMLN) relatif à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, pour siéger au comité syndical suite au renouvellement du conseil municipal.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L1425-1 attribuant expressément la compétence en matière d'aménagement numérique à l'ensemble des collectivités territoriales.

Vu les articles L 5721-1 et suivant du CGCT

Vu l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2017 modifié portant création du Syndicat Mixte Lozère Numérique

Vu l'arrêté préfectoral du 18-04-2019 portant modification des statuts du SMLN

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 2018 approuvant les statuts et l'adhésion de la commune au SMLN

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 7

Nombre de bulletins nuls 0

Suffrages exprimés 7

Majorité absolue 7

-

Suffrages obtenus :

Mme. ARCHER Christine 7 VOIX

**Mme. ARCHER Christine ayant obtenu la majorité des suffrages est désigné délégué titulaire.**

-

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 7

Nombre de bulletins nuls 0

Suffrages exprimés 7

Majorité absolue 7

-

Suffrages obtenus :

M. ROUSSET Gérard 7 VOIX

**M. ROUSSET Gérard ayant obtenu la majorité des suffrages est désigné délégué suppléant.**

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET  
Président de séance



Aurélie NORMAND  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop.

